

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 27 JUIN 2024

Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2024-03-14-DOMAINE ET PATRIMOINE (3.2) – ZA PARC DE HAYE- AGREMENT DE CESSION

DATE DE CONVOCATION : 20 JUIN 2024

DATE DE PUBLICATION : 1er JUILLET 2024

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry (ayant la procuration de TAILLY Jérôme), CLAUDON Jean-Louis (ayant la procuration de PAYEUR Emmanuel), AMMARI Christelle (ayant la procuration de PICARD Denis), LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, VARIS Pierre, CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de BONNIN Pierre), GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de CARON Jean-François), LALANCE Corinne (ayant la procuration de MARIN Karine), SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, CHAPUIS Jacques (ayant la suppléance de DEPAILLAT Bernard), HENNEBERT Philippe, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), HARMAND Alde (ayant la procuration de CAULE Emeline), DICANDIA Chantal (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), HEYOB Olivier (ayant la procuration de RIVET Lionel), ASSFELD LAMAZE Christine (ayant la procuration de ERDEM Olivier), BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), EZAROIL Fatima (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (présent à compter de la 2024-03-20), MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	PICARD Denis, BONNIN Pierre, PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent, RADER Audrey-Helen, MONALDESCHI Philippe, GASPAS Isabel, ROSSO Michel, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, DEPAILLAT Bernard, CHENOT Tony, RIVET Lionel, DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BONJEAN Myriam, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, CAULE Emeline.
<u>Avis de procuration :</u>	14 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	3 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	Christine ASSFELD-LAMAZE
<u>Nombre de présents :</u>	47 Présents du début à la 2024-03-19. 48 Présents de la 2024-03-20 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	61 Votants du début à la 2024-03-19. 62 Votants de la 2024-03-20 à la fin.

La Communauté de Communes Terres Toulouises a confié à la SEBL GRAND EST (SEBL GE) la mission d'aménagement de la zone d'activité du PARC DE HAYE, par un traité de concession notifié le 11 mars 2020.

Préalablement, l'établissement public foncier du Grand Est (EPFGE), s'est rendu propriétaire en septembre 2016 de la zone d'activité du PARC DE HAYE, en vertu d'une convention de portage et de pré-aménagement conclue avec la CC2T.

Depuis le 30 juin 2020, la SEBL GRAND EST est propriétaire de l'ensemble des terrains de la ZA DU PARC DE HAYE.

Pour mémoire, sur cette zone d'activité, le Conseil Communautaire a été amené à approuver les agréments de cessions suivants :

Le 8/04/2021 : cessions à la SAS LES MASKOUTAINS, SCI LOR'MR, SCI CM IMMO, SCI BENTZ IMMO, SA Louis SCHROLL, SARL SMI, MENUISERIE VIBRAC, société ISL, SCI HOREMHEB, SARL ROUTE HENRY.

Le 13/12/2021 : cessions à la SAS LBI3 et SCI GRG IMMO LORRAINE

Le 6/10/2022 : cession à la SCI LOUCOL

Le 15/12/2022 : cessions à la SCI N'ZO, la SCI FR 54 IMMO et à la SCI MATHIEU ROBIN

Le 15/06/2023 : cessions à la SAS LOUIS SCHROLL, la SARL SCIE MAT INVt et la SCI JESA

Le présent agrément de cession, doit permettre la transaction suivante :

- **Acquisition par la SCI CM IMMO ou toute autre société qui pourrait s'y substituer** auprès de la SEBL GE pour un montant hors taxes de 769 463 € d'un terrain d'une surface totale de 21 000 m² (pris sur la parcelle AD 59). La vente se fera en deux temps avec deux périmètres distincts :
 - Périmètre 1 : 435 143 € HT – cession en 2024
 - Périmètre 2 : 334 320 € HT- cession en 2025-2026 en fonction de la libération du site. La disponibilité du terrain est conditionnée par le contentieux opposant SCIE MAT INDUSTRIE à l'EPFGE.

L'entreprise souhaite développer une plateforme de collecte, de tri et de valorisation de déchets issus des chantiers de travaux publics.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **Donner son agrément sur la cession au profit de la SCI CM IMMO ou toute autre société qui pourrait s'y substituer dans les conditions ci-dessus exposées ;**
- **Autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX